

Mémoire présenté par
les Valoristes, Coopérative de solidarité



dans le cadre de la Commission parlementaire
Les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre

juin 2019

www.cooplesvaloristes.ca

En préambule, nous saluons la formidable opportunité que constituent les consultations dans le cadre d'une Commission parlementaire pour éclairer les débats sur le dossier du verre, de son recyclage et de sa valorisation et en filigrane sur la consigne, dont la modernisation traine depuis de longues années et appelle à une action gouvernementale rapide pour mener à bien cette réforme essentielle que de nombreux acteurs dont les valoristes attendent.

Après avoir brièvement présenté notre organisation et notre expérience au regard de la problématique, nous détaillons nos cinq recommandations principales qui sont les suivantes :

1. Arrimer modernisation de la consigne (augmentation, élargissement et mise en place de points de dépôts) et pistes de solutions pour le recyclage du verre
2. Prendre en considération la dimension sociale de la consigne dans l'analyse
3. Considérer la plus-value de l'économie sociale pour d'éventuels centres de dépôts
4. Interdire l'enfouissement du verre même comme matière de recouvrement
5. S'assurer d'une information diversifiée et indépendante

Les Valoristes, coopérative de solidarité - Présentation

Les Valoristes, coopérative de solidarité a été fondée en 2012. Notre mission est de favoriser et d'appuyer, dans une approche de **gestion inclusive et participative**, la récupération de matières consignées, recyclables et réutilisables par les valoristes, ainsi que de faire connaître et reconnaître l'importance de leur contribution.

Les **valoristes** sont ces hommes et ces femmes qui collectent les matières consignées, recyclables et réutilisables des poubelles, des bacs de recyclage et des espaces publics (déchets sauvages) ainsi que dans la nature en échange d'argent. Pour beaucoup d'entre eux/elles, l'argent récolté permet de subvenir à des besoins essentiels comme se loger ou se nourrir. Cette activité agit souvent comme **dernier filet social** avant une situation d'itinérance. Ils/elles sont **des milliers à Montréal et dans le reste du Québec**.

Nous opérons depuis sept ans des dépôts consigne ponctuels et saisonniers et visons ouvrir un/des **centre(s) de dépôt consigne permanent(s) spécialisé(s)** dans le retour de contenants à boisson consignés (*bottle depot*) au bénéfice principal des personnes en situation de pauvreté qui collectent ces contenants tout en étant également accessibles aux citoyens et aux institutions commerces et événements souhaitant y retourner leurs contenants. Nous sommes encore le seul dépôt du genre au Québec. Au fil des années, près de 800 valoristes montréalais et des dizaines d'institutions, événements et commerces ont utilisé nos services.

Ce projet s'inspire du modèle d'affaire de l'entreprise d'économie sociale *United We Can* de Vancouver et du succès des *Bottles Depots* partout au Canada¹ !

Prix et distinctions reçus par la coopérative :

- 2018 – Prix NOVAE – Meilleur projet CATÉGORIE SENSIBILISATION & MOBILISATION (collaboration avec le Regroupement des écoquartiers et la Société de Développement Social) pour le projet La Consigne J'accroche
- 2015 – Meilleur projet - catégorie OSBL - Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal
- 2014 – Bourse Fondation en innovation sociale
- 2013 – Gagnante du Concours d'IDDées, Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD)
- 2013 – Lauréate Concours A GO, ON CHANGE LE MONDE ! Institut du Nouveau Monde
- 2013 – Concours québécois en entrepreneuriat - région de Montréal
- 2013 – Concours québécois en entrepreneuriat Sud-ouest de l'île et Ville-Marie

¹ En 1995, Ken Lyotier, un valoriste, constate que ses amis et lui sont accueillis de façon moins favorable qu'un client traditionnel au moment de vendre leurs contenants consignés. Il se dit « I understand the groceries, I am dirty, my containers are coming from garbage and the grocer is trying to do a business. But I have the right to recuperate the deposit paid on this beverage ». En se regroupant avec différents valoristes et autres acteurs de la société civile, il réussit à ouvrir le premier dépôt consigne (*bottle depot*) de Colombie-Britannique (C.B.) et du Canada dédiée à offrir des emplois et des services adaptés aux récupérateurs informels de Vancouver. Aujourd'hui, la C.B. a 166 dépôts consignes privés et autonomes qui agissent en complément du retour chez les détaillants, partout au Canada, on compte plus de 1200 dépôts consigne.

1) Arrimer modernisation de la consigne, centres de dépôts et pistes de solutions pour le verre

Le système de consigne sur les contenants de boissons et le système de collecte sélective des matières recyclables sont deux systèmes complémentaires. Si le système de collecte sélective a fait l'objet de nombreuses efforts (et tentatives) de modernisation, **la consigne n'a pas été modernisée malgré son succès en termes de taux de récupération ET de recyclage mais aussi son impact positif en termes de lutte aux déchets sauvages, de filet social et moyen de financement communautaire indirects**. Il est grand temps d'agir à ce niveau tant sur le montant des consignes qui doit être augmenté, sur son élargissement à d'autres voire tous les contenants de boissons que sur les modalités de gestion du retour et de la manutention de cette consigne.

En lien avec la hiérarchie des 3RV-E (réduire, réemployer, recycler, valoriser, éliminer), au regard de l'urgence de la crise du plastique et des impacts environnementaux et sociaux positifs des systèmes de consigne mais aussi au regard de la relative crise de confiance du public à l'égard de la collecte sélective, **le système actuel de consigne doit être élargi à l'ensemble des contenants en ciblant notamment les nombreux contenants consommés hors foyer - eau, jus, thés, boissons énergétiques et énergisantes, etc. actuellement non consignés. Près d'un milliard d'entre eux finissent annuellement soit aux poubelles soit dans la nature comme déchets sauvages²** ! Nous saluons d'ailleurs l'initiative et l'audace de la CAQ dans la volonté d'élargir la consigne sur les contenants d'eau embouteillée et autres contenants « nomades ».

Par contre, **la question du verre et des contenants de vins, cidres et spiritueux en verre demande elle aussi une réponse forte du gouvernement** au regard de la quantité de matière enfouie (incluant le recouvrement) et des problèmes d'approvisionnement local pour la refonte et de contamination des autres matières. En insistant sur l'importance de bien expliciter les justifications, notre coopérative appuie toute initiative qui permettrait d'améliorer la qualité des matières récupérées et son recyclage local notamment pour la refonte dont **les trois scénarios ci-dessous, non mutuellement exclusifs et pouvant éventuellement être combinés** :

- Une consigne élargie sur tous les contenants de vins, cidres et spiritueux ;
- Le développement de contenants réutilisables sur la portion embouteillée au Québec : ces contenants standardisés sur le modèle de la bière constituent la meilleure option sur le plan écologique et de l'emploi local tout en facilitant la logistique de retour du contenant consigné chez le détaillant ou au centre de dépôt ;
- Des cloches de dépôt volontaire du verre (tous contenants en verre acceptés), à l'échelle du Québec ou ciblées dans certaines régions selon la proximité de débouchés de refonte ou de technologies de valorisation préexistante.

² Pour l'eau, selon ESKA en 2016 « On estime que sur les 780 millions de bouteilles d'eau de plastique de 8 litres et moins qui ont été vendues en 2013 au Québec, seulement 30% ont été revalorisées ». Selon le rapport du CREATE de juin 2015, « pour les contenants en aluminium, on parle d'un taux moyen de recyclage de 31% non consigné contre 71% pour les contenants consignés ». Ces contenants de boissons constituent aussi une des principales sources de pollution sauvage dans nos rues et plus encore aux abords de nos routes. Avec les performances actuelles de récupération des contenants consignés ce serait des centaines de millions de contenants de boissons que l'on détournerait de l'enfouissement et de la nature avec une consigne élargie grâce notamment au travail des valoristes (récupérateurs informels).

Nous avons conscience des changements et défis de mise en œuvre de tels systèmes au niveau de l'accompagnement des centres de tri et du développement de nouvelles infrastructures et modalités de financement mais nous avons collectivement la capacité collective pour mener ce chantier. Par contre, toute mesure concernant le verre devrait absolument **s'arrimer avec un l'élargissement prévu de la consigne aux bouteilles d'eau et autres contenants actuellement non consignés (jus, thés, boissons énergisantes et énergétiques, etc.) en considérant la probable mise sur pied de centres de dépôt ou dépôt consigne**. On a récemment parlé dans différents médias de la possibilité d'ajouter à un réseau réduit de points de retour chez les détaillants près de 400 centres de dépôt. Tel que nous les expérimentons depuis 7 ans ces dépôts consigne peuvent agir comme un formidable complément au retour chez les détaillants venant les décharger des retours complexes liés aux quantités importantes de contenants ramenés par certains valoristes, institutions, commerces et événements. Ils pourraient aussi servir de lieux de dépôt volontaire de verre ou d'autres matières comme, par exemple, le matériel électronique (possibilité de devenir des points de dépôt ARPE).



Pour maximiser leur attrait et leur impact, les centres de dépôt devraient **offrir aux citoyens et utilisateurs commerciaux, événementiels ou institutionnels un service de retour complet incluant TOUS les contenants consignés au Québec**. Dans la perspective de cet arrimage et d'une offre de services optimale, les dépôts consigne pourraient au niveau du verre :

A) Assurer le retour et la manutention des contenants de verre consignés (réutilisables ou à usage unique) de vins, cidres et spiritueux :

- De manière exclusive **OU** en collaboration avec les détaillants ;
- À l'instar du système actuel des contenants de bière en verre, avec préparation de la matière par mise en caisse de cartons des bouteilles et constitution de palettes ;
OU avec, en plus, remplissage de remorques de camions pleines de contenants triés prêtes à aller au recycleur et remplacé par une remorque vide lors de la collecte ;
OU avec mise directe sur place par les employés des dépôts des bouteilles dans des conteneurs ou cloches (bris des bouteilles) après décompte et remboursement de la consigne ; cette avenue nouvelle simplifierait la manutention et optimiserait le transport et l'espace aux dépôts.

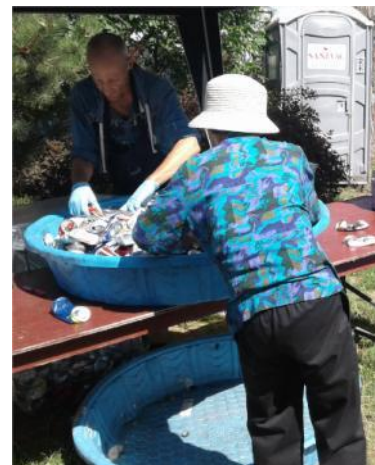
B) Héberger des cloches de dépôt volontaire (pour tous les contenants de verre – boissons ou autres) en assurant un certain contrôle du tri et une sensibilisation de la clientèle directement sur le site aux heures d'ouverture du dépôt (dépôt hors heures d'ouverture à considérer aussi).

2) Prendre en considération la dimension sociale de la consigne

Bien qu'il ne soit pas normal que des personnes soient contraintes de ramasser des contenants consignés pour subvenir à leurs besoins essentiels et que cette activité ne puisse être considérée comme une solution à la lutte contre la pauvreté, il s'agit d'**une réalité qu'il ne faut pas occulter** et sur laquelle il est possible d'agir positivement en améliorant les conditions de collecte et de retour des contenants consignés par les valoristes notamment via les services de dépôts consigne et des partenariats avec les différents acteurs de la communauté.

La collecte de contenants consignés permet à des **milliers de personnes en situation de précarité** de boucler les fins de mois (payer logement et nourriture) en collectant des contenants consignés et en les échangeant contre de l'argent, souvent dans des conditions difficiles. Ces valoristes, qui opèrent à pied ou à vélo, récupèrent essentiellement les contenants des autres consommateurs qui les mettent au bac de recyclage, à la poubelle ou les jettent à terre. Il s'agit surtout de personnes de 50 ans et plus avec une grande difficulté à trouver un emploi ainsi que de personnes plus jeunes pour qui cette activité est une activité d'urgence ou de transition dans un moment difficile. Cette dimension doit être mieux évaluée et prise en compte d'autant plus qu'elle recoupe les autres démarches gouvernementales et municipales en matière de lutte à la pauvreté et à l'itinérance. Aux fins d'éclairage sur ces enjeux, nous joignons en Annexe 1 un ensemble d'informations sur le portrait des valoristes tirées d'une étude de 2014. Une autre étude plus récente devrait être publiée dans les prochaines semaines³.

La collecte des contenants consignés par les valoristes constitue une importante contribution environnementale en luttant contre les déchets sauvages et en participant activement à la très bonne performance du système de consigne. Toute modification de la consigne a donc des conséquences positives ou négatives pour cette population en situation de grande pauvreté et de précarité, en plus d'un impact environnemental sur la performance de la récupération et la réduction de la pollution urbaine notamment par le plastique.

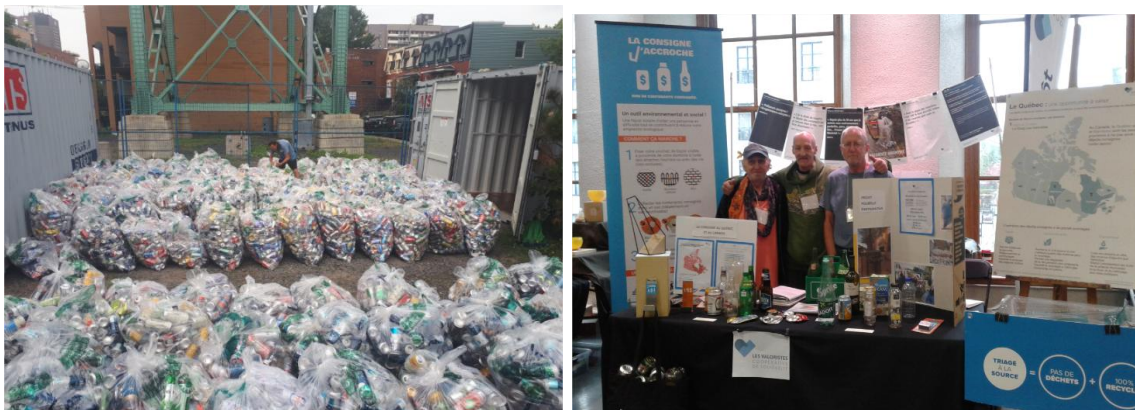


³ L'étude complète, ainsi que d'autres études similaires dans d'autres régions du Canada, sont disponibles au lien suivant : http://www.cooplesvaloristes.ca/?page_id=64

3) Aller chercher la plus-value de l'économie sociale pour d'éventuels centres de dépôts

Dans la modernisation du couple collecte sélective - consigne, on peut favoriser une gestion plus inclusive de nos matières résiduelles en considérant la contribution des valoristes et en facilitant leur activité tout en venant enlever une charge importante sur les détaillants. Il est possible d'arrimer économie circulaire et économie sociale et d'aller chercher un double bénéfice pour la collectivité. En tant que premier dépôt de contenants consignés au Québec en économie sociale, nous espérons servir de modèle et de projet pilote pour d'éventuels points de dépôts similaires.

Dans la perspective d'une modernisation de la consigne via une hausse de son montant ou une standardisation à 10 sous (qui serait globalement une hausse au net) et surtout via un élargissement à l'eau embouteillée et nous l'espérons aux autres contenants actuellement non consignés que sont les jus, thés, boissons énergétiques et énergisantes, nous invitons le gouvernement à considérer la mise sur pied de centres de dépôt complémentaires au retour actuel chez les détaillants. Nous suggérons au gouvernement de **s'assurer qu'un certain nombre de ces dépôts, surtout en milieu urbain dense, soient issus de l'économie sociale et incluent une mission sociale de dialogue et d'intégration** telle que nous le faisons depuis près de sept ans avec la Coopérative les Valoristes.



Journées marquantes sur le plan environnemental et social des activités du dépôt consigne 2018

Les spécificités et la différenciation principale de nos centres de dépôt comme lieu de retour de la consigne par comparaison au retour chez les détaillants reposent sur les éléments suivants :

- Tout le monde est bienvenu et accueilli avec une personne et un sourire (au lieu de la machine gobeuse anonyme).
- Un très grand nombre (on vise tous) les contenants consignés sont acceptés.
- Toute quantité de contenants consignés est acceptée.
- Les contenants consignés écrasés (souvent issus de la voie publique) sont acceptés.
- Un traitement rapide et un paiement direct sont offerts.
- Des activités sociales parallèles favorisent l'émergence de liens et d'une communauté.
- Des mises en relation avec des services et programmes de soutien social existants sont effectuées sur le site ou au travers des activités connexes au dépôt.

Au regard de notre expérience terrain et des expériences canadiennes (en premier lieu, celle de *United We Can*), les principaux impacts de ces centres de dépôt inclusifs sont :

- Venir décharger les détaillants d'un volume significatif de retour de contenants consignés et notamment des grosses quantités ponctuelles problématiques.
- Améliorer les conditions de collecte et de vie des valoristes.
- Favoriser l'inclusion sociale de ces acteurs souvent marginalisés grâce à une meilleure organisation, un dialogue avec eux et une reconnaissance sociale de leur activité.
- Créer des emplois en favorisant la réinsertion de personnes actuellement exclues du marché du travail.
- Augmenter la récupération des contenants recyclables consignés.
- Lutter contre les déchets sauvages.
- Développer la capacité des valoristes à mettre en place des réseaux et à collaborer avec les institutions, les événements, les résidents locaux ainsi qu'avec les municipalités et les autorités gouvernementales en vue d'une meilleure prise en compte de leur situation dans les politiques publiques.

4) Interdire l'enfouissement du verre même comme matière de recouvrement

Parler de valorisation du verre est une fenêtre pour évoquer la **problématique de la matière de recouvrement au Québec**. Ainsi de nombreuses matières résiduelles issues de la construction, la rénovation et la démolition (CRD) tout comme des résidus de broyage automobile, des sols contaminés et une partie du verre récupéré ont été et sont peut-être encore dirigés vers les centres d'enfouissement comme « matière de recouvrement ». Cette qualification les exempte de « redevance à l'enfouissement ». Si les exigences d'épaisseur - hauteur minimales sont réglementées, claires et précises, les exigences en matière de hauteur - épaisseur maximale de recouvrement ne sont pas aussi claires ou, tout le moins, peu disponibles/accessibles tout comme l'information concernant cette quantité et la proportion générale des déchets de CRD ou de verre utilisés à cette fin. Le flou entourant ces données nous amène à nous interroger sur la possibilité qu'on ait enfoui et qu'on enfouisse encore de manière « déguisée » et qui plus est « gratuitement » - au frais de la collectivité - tout en gonflant artificiellement une performance globale de « valorisation », des quantités importantes de déchets CRD ou d'autres matières telles le verre récupéré de mauvaise qualité, **en recouvrant les sites d'enfouissement avec ces matières de recouvrement bien au-delà du nécessaire sur le plan sanitaire ou sécuritaire**.

Nous invitons le gouvernement à **interdire le verre comme matière de recouvrement et de profiter de la modification pour annuler l'exemption de redevances ou, au moins, établir des maximum clairs et publics de couches de matières recouvrement** pour éviter ce qui pourrait être perçu comme du « maquillage de déchets » (présentés comme valorisés) et une forme « d'évitement fiscal ». À ce titre, nous invitons le ministre à prendre connaissance des constats et recommandations formulées dans le rapport du Groupe de recherche appliquée en macro-

écologie (GRAME) sur l'écofiscalité⁴ commandé dans le cadre de la commission Godbout sur la réforme de la fiscalité et remis en novembre 2014 :

(p.30) dans les lieux d'enfouissement technique (dépotoirs), une nouvelle problématique semble survenir : le ratio des matières de recouvrement sur les matières totales enfouies a fortement augmenté (37 % en 2012, soit 370 kg de matériel de recouvrement pour chaque tonne enfouie comparativement à 28 % en 2010). Il faut se préoccuper de l'exemption de redevances à l'enfouissement accordée aux matières de recouvrement. [...] Ces déchets sont enfouis sans qu'une rétribution ne soit versée à l'État. De plus, des milliers de tonnes de bonne terre sont enfouies annuellement. Ces matières ne doivent plus faire l'objet d'une exemption, sauf pour la bonne terre de recouvrement final. Ainsi, c'est 1,8 M de tonnes qui pourraient représenter, aux taux des redevances de 2014, plus de 38,3 millions de dollars supplémentaires dans les coffres du MDDELCC (en tenant compte d'une non redistribution aux municipalités puisque ces matières n'en sont pas issues). En y ajoutant progressivement une redevance supplémentaire, c'est un potentiel de 18 millions de dollars additionnels pour le Ministère. Ceci enverrait un message clair à l'effet qu'il n'est pas anodin d'enfouir des automobiles broyées, des panneaux de gypse non-utilisés ou encore du bardeau d'asphalte.

5) S'assurer d'une information diversifiée et indépendante

Dans les dossier du verre et plus généralement de la gestion des matières résiduelles et de la consigne, au regard de l'urgence d'une réduction à la source, de la hiérarchie des 3RV-E et des potentielles contraintes que les gouvernements pourraient mettre en place sur plusieurs producteurs, distributeurs et acteurs de la filière actuelle de récupération, **le gouvernement devrait veiller dans le cadre des discussions à ce que ses sources d'information soient le plus diversifiées possible incluant des sources indépendantes des grands générateurs et récupérateurs et donc d'Éco Entreprises Québec**. Même si ces derniers doivent évidemment faire partie des discussions, ils ne peuvent être l'unique pourvoyeur d'informations pour éclairer les débats tel que c'est trop souvent le cas aujourd'hui. Nous croyons que Recyc-Québec devrait être la source première d'information pour le gouvernement qui devrait aussi valider ses constats et projets auprès d'un large éventail d'acteurs. Nous invitons donc le ministre et les décideurs publics à **diversifier les perspectives sur une même question et les angles de vue afin d'arriver à une prise de décision plus éclairée**. À titre d'exemples, selon que l'on parle de volume, de nombre d'items ou de poids ; selon que l'on intègre (ou non) certains effets bénéfiques ou négatifs directs et indirects sur le plan social ou environnemental ou de la propreté publique (déchets sauvages) ; selon que l'on regarde (ou non) la complémentarité des systèmes, la performance et la pertinence des différents systèmes peut beaucoup changer.

Nous rappelons enfin que **parmi les acteurs clefs de la solution optimale il y a peut-être des joueurs autres que les acteurs dominants du système actuels**. Nous rappelons aussi que les règles négociées (Responsabilité élargie du producteur, régime de compensation) avec les producteurs, distributeurs et récupérateurs ne sont pas immuables et qu'avec une volonté politique forte et une période raisonnable d'adaptation, les paramètres peuvent être changés pour une meilleure gestion de nos matières résiduelles et un intérêt public mieux servi.

⁴ Le rapport complet est disponible au lien suivant : <http://www.grame.org/ecofiscaltite.html>

Conclusion

En guise de conclusion nous souhaitons simplement rappeler nos cinq recommandations :

1. Arrimer modernisation de la consigne (augmentation, élargissement et mise en place de centres de dépôt) et pistes de solutions pour le recyclage du verre
2. Prendre en considération la dimension sociale de la consigne dans l'analyse
3. Considérer la plus-value de l'économie sociale pour d'éventuels centres de dépôts
4. Interdire l'enfouissement du verre même comme matière de recouvrement
5. S'assurer d'une information diversifiée et indépendante

Au plaisir de collaborer à la réalisation et au succès de la modernisation de la consigne et des nouveaux systèmes de récupération et de recyclage du verre au Québec.



L'opération des dépôts consignés a de grands avantages :

Social	Environnemental	Économique
		
Permet d'atténuer la pauvreté. Responsabilise la communauté. Favorise la propreté des espaces publics.	Permet le tri à la source et une meilleure qualité des matières pour le recyclage. Permet une traçabilité de la récupération des contenants. Garantit le recyclage à 100% des contenants récupérés.	Crée des emplois et offre des revenus d'appoint aux Valoristes. Réduit indirectement les coûts de la collecte municipale hors foyer et du nettoyage des voies publiques.

*Comptoir de retour et de remboursement de contenants consignés (bottle depots)

www.cooplesvaloristes.ca

Annexe 1 - Faits saillants de l'étude de 2014 sur les valoristes

Nous présentons ci-dessous les faits saillants de l'étude réalisée à l'été 2014 par François Bordeleau - étudiant-chercheur du Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS), Université de Montréal et intitulée « La récupération informelle des contenants de boissons consignés à Montréal, Une étude exploratoire autour du projet pilote de centre de dépôt temporaire de Les Valoristes, coopérative de solidarité ». L'étude complète, ainsi que d'autres études similaires dans d'autres régions du Canada, sont disponibles sur le site web de la Coop – [section Études et rapports](#).

Résumé : Ce rapport présente les principaux résultats d'une étude réalisée à l'été 2014 auprès de 50 valoristes fréquentant le centre de dépôt temporaire de la Coopérative de solidarité les Valoristes, lieu spécifiquement dédié au retour des contenants consignés. Le rapport dresse un portrait socio-démographique des valoristes. Il documente leur travail, les réalités et les enjeux auxquels ils sont confrontés ainsi que l'importance que revête la consigne dans leur vie. Il met en lumière leur activité de récupération et indirectement la contribution des valoristes au fonctionnement de la consigne, au recyclage et à la lutte aux déchets sauvages. Enfin, il montre le regard des valoristes sur la mise sur pied de centres de dépôts et l'avenir de la consigne.

Portrait sociodémographiques des valoristes

- La population des valoristes est très majoritairement masculine.
- La clientèle de la coopérative est aussi relativement âgée : plus de la moitié dépasse les 50 ans, et le tiers d'entre eux ont plus de 55 ans.
- La majorité des répondants sont d'origine québécoise. Seuls trois répondants viennent du reste du Canada, et cinq proviennent du reste du monde.
- Contrairement aux idées reçues, 76% des valoristes disposent d'un logement plus ou moins stable, et 40% des répondants n'ont jamais connu de situation d'itinérance. Cependant, il faut néanmoins rappeler que la grande précarité d'emploi de plusieurs travailleurs les place dans une situation de risque d'itinérance.
- Près de la moitié des valoristes possèdent un diplôme post-secondaire.
- 62% des répondants ont affirmé avoir d'importants problèmes de santé nuisant à leur employabilité, à leurs conditions de vie ou nécessitant d'importantes dépenses. Seuls 20% des répondants ont affirmé être en parfaite santé.
- La presque totalité des répondants ont affirmé avoir subi des blessures mineures suite au travail de collecte (coupures, muscles étirés, ampoules, problèmes de pied), mais la plupart semblent sous-estimer ce genre de problèmes.

Caractéristiques des activités de collecte des contenants consignés

- Près des deux tiers récupèrent plus de 25\$ par semaine de consigne de contenants consignés, un tiers échange pour plus de 100\$ par semaine de contenants consignés ce qui représente généralement plus d'un millier de contenants collectés par semaine.
- Les contenants collectés proviennent de deux sources principales : 54% des répondants affirment collecter principalement dans les bacs de recyclage, et 38% affirment que les contenants collectés proviennent principalement des poubelles, des parcs ou de ce qui traîne sur le sol.
- 20% des valoristes affirment avoir des ententes à moyen terme avec des entreprises ou des résidents, qui leur assurent un nombre de contenants consignés relativement stable à chaque semaine.
- 52% des répondants ont affirmé collecter des contenants toute l'année, alors que les 48% restant arrêtent de collecter les contenants en hiver.
- 12% des répondants collectent aussi de la ferraille.
- L'argent de la consigne échangée sert, pour 44% des répondants, à payer les dépenses de base comme le logement, la nourriture, les vêtements, le transport et les soins. Un autre 20% utilise cet argent pour payer les dépenses de base, mais arrive aussi à compléter le financement de certains « extras ». Finalement, pour 24% des personnes interrogées, la collecte permet principalement de se payer ces « extras ».
- Cela implique que, pour une majorité de valoristes, la consigne sert de complément à l'aide sociale, dans des contextes d'exclusion temporaire ou permanente du marché du travail (problèmes de santé, inaptitudes, chômage de longue durée, etc.).
- Cela permet aussi d'assurer pour plusieurs une stabilisation financière malgré la précarité d'emploi, ainsi qu'une réinsertion sociale en dehors de la mendicité ou de la criminalité.
- Selon les valoristes, de plus en plus de personnes s'adonnent à cette activité. Les nouveaux récupérateurs proviendraient de milieux de plus en plus différents, impliquant une modification du profil typique du valoristes. Cela inclut notamment une implication importante des différentes communautés ethniques ou culturelles, mais aussi l'apparition de groupes organisés et d'étudiants.

Impacts du dépôt de contenants consignés de la coopérative

- Pour la majorité des personnes rencontrées, le dépôt permettait de sauver énormément de temps et, donc, d'augmenter leur production. Cela est dû notamment à l'efficacité du centre de dépôt, mais aussi au fait qu'il accepte plusieurs types de contenants sans restriction, contrairement aux épiceries et aux dépanneurs qui imposent souvent diverses limites (nombre, type, qualité), ainsi que les contenants écrasés qui ne sont pas acceptés dans la filière traditionnelle de retour des contenants consignés.
- Pour plusieurs, la coopérative a permis la création d'un sentiment de communauté, permettant à plusieurs récupérateurs de discuter et de créer des liens.